

CHRONIQUE D'UN DRAME ANNONCÉ : LA DIRECTION A REGARDÉ AILLEURS !!!



Le 6 février dernier, nous écrivions : « **La direction doit agir avant que la détention n'explose** ». Le 12 février, l'explosion a eu lieu. Et nos collègues en sont les victimes.

Malgré notre alerte sur ce profil "Maison d'Arrêt" totalement inadapté à notre structure, l'administration a préféré l'immobilisme. Ce qui devait arriver arriva : **la violence verbale s'est transformée en furie physique**.

12 FÉVRIER : UNE JOURNÉE DE CAUCHEMAR

Tout commence au 1er étage du bâtiment A. **Fidèle à son habitude, le "récidiviste de la nuisance"** se retrouve impliqué dans une altercation avec son codétenu et lui projette un verre en plein visage. Suite à cela un confinement à été décidé pour les deux détenus.

LA MISE EN PRÉVENTION : UN DÉCHAÎNEMENT DE VIOLENCE

C'est lors de la mise en prévention du détenu récidiviste au Quartier Disciplinaire que l'individu en question a montré son vrai visage : **celui d'un détenu "endiablé" n'ayant plus rien à faire dans un Centre de Détention**.

- **Menaces terrorisantes** : « Je vais mettre le feu !!! » hurlait-il en refusant de rendre ses allumettes.
- **Agression caractérisée** : L'agent du QD évite de justesse un coup de tête et un coup de poing, mais se blesse au tibia contre le lit dans la confusion.
- **Le Gradé de roulement pris pour cible** : Notre collègue n'a pu éviter la fureur du détenu.
- **Résultat** : un coup de poing à la pommette gauche et une morsure à la main gauche. Ses lunettes ont été pulvérisées.

L'UFAP-Unsa Justice SALUE LE COURAGE DES PERSONNELS

Face à ce déchaînement de violence aveugle, nos collègues ont fait preuve d'un sang-froid et d'un professionnalisme exemplaires. Sans leur intervention déterminée, le bilan humain aurait pu être bien plus lourd.

Nous félicitons les agents présents lors de l'intervention pour leur courage et leur réactivité. Ils font honneur à notre profession alors même que l'administration les expose inutilement à de tels risques.

L'ACTION DU BUREAU LOCAL PAYE !

Grâce à la pugnacité et à l'intervention sans relâche du bureau local UFAP-Unsa Justice, un premier détenu au profil inadapté a déjà été transféré. C'est la preuve que notre détermination porte ses fruits ! Nous ne comptons pas nous arrêter là.

L'UFAP-Unsa Justice EXIGE IMMÉDIATEMENT :

1. **LA RÉCEPTION OFFICIELLE** des agents et du gradé par la direction afin qu'ils soient félicités de vive voix pour leur professionnalisme face à un individu en furie.
2. **LE TRANSFERT SANS DÉLAI** de cet individu vers une structure adaptée
3. **UNE FERMETÉ TOTALE** lors de la commission de discipline : pas de demi-mesure pour un agresseur de personnels !
4. **LE SOUTIEN INCONDITIONNEL** de l'administration pour nos collègues blessés (dépôt de plainte et accompagnement psychologique).
5. **LE REMBOURSEMENT INTÉGRAL** des dégâts matériels (lunettes) subis par le gradé.

LA PATIENCE DES AGENTS A DES LIMITES. L'AVERTISSEMENT DU 6 FÉVRIER ÉTAIT CLAIR, LE CONSTAT DU 12 FÉVRIER EST AMER.

LA DIRECTION DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS MAINTENANT !



Le Bureau Local UFAP-Unsa Justice
Fait à Eysses, le 13/02/2026